

COMMUNIQUÉ - Pour diffusion immédiate

Redevance sur l'eau : une mesure essentielle pour protéger et restaurer la qualité de l'eau du Saint-Laurent et de ses écosystèmes

Québec, le 17 décembre 2010 – Stratégies Saint-Laurent accueille favorablement l'adoption du règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau, qui permettra de rendre plus concrète la mise en œuvre de la Politique nationale de l'eau.

Pour Stratégies Saint-Laurent, un régime de redevances s'avère essentiel pour responsabiliser les acteurs économiques qui fragilisent ou exploitent les eaux et qui affectent ainsi les ressources et les écosystèmes du Saint-Laurent et de tous les plans d'eau québécois.

Par ailleurs, il était important pour Stratégies Saint-Laurent que le fruit des redevances soit versé dans un fonds dédié à la protection de la ressource eau, plutôt que dans un fonds consolidé de l'État. L'organisme est donc satisfait que la redevance soit versée au Fonds vert aux fins d'assurer la gouvernance de l'eau et la mise en œuvre de projets reliés à sa protection.

Il est toutefois important de clarifier qui seront les bénéficiaires du Fonds vert. Pour Stratégies Saint-Laurent, il est nécessaire de bâtir sur les acquis et de mieux soutenir les organismes dédiés à l'eau et aux écosystèmes aquatiques qui ont une expertise en termes de protection, de conservation et de réhabilitation des écosystèmes mais aussi en termes d'éducation et de sensibilisation.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a annoncé en mars 2009 un redécoupage du Québec méridional en 40 zones de gestion intégrée de l'eau afin que tous les bassins versants soient pris en compte dans les processus de connaissance, de protection et de gouvernance de l'eau. Il faut toutefois rappeler que le Saint-Laurent n'est pas inclus dans ce redécoupage et qu'il ne bénéficie toujours pas d'une gouvernance adéquate permettant la gestion intégrée de son eau et de ses usages. Ainsi, il convient qu'une juste part des sommes perçues puisse être réinvestie dans la gouvernance du Saint-Laurent et dans la protection et la réhabilitation de ses écosystèmes.

À titre d'exemple, rappelons que le Saint-Laurent a vu ses milieux humides disparaître de façon massive dans le dernier siècle. D'après Environnement Canada, 80 % des superficies de milieux humides du Saint-Laurent, présentes au début de la colonisation dans la région de Montréal, ont disparu et 50 % des rives entre Cornwall et Québec ont été modifiées au profit de l'urbanisation et de l'agriculture. Les milieux humides ont un rôle important pour préserver la qualité de l'eau puisqu'ils permettent de filtrer les sédiments et les substances polluantes. Ils permettent également de protéger les rives lors des tempêtes en agissant comme des zones tampon.

À l'occasion du renouvellement de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent, Stratégies Saint-Laurent en profite pour demander au gouvernement du Québec de soutenir financièrement la gouvernance du Saint-Laurent ainsi que les actions menées par les organismes dédiés au Saint-Laurent que sont les comités de zones d'intervention prioritaire (comités ZIP).

Pour lire les commentaires de Stratégies Saint-Laurent transmis lors de la consultation publique sur le projet de règlement :

http://www.strategiessl.qc.ca/pdf/commentaires_ssl_reglement_redevances_20100704.pdf

novateurs, la participation des collectivités riveraines dans la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du Saint-Laurent. Stratégies Saint-Laurent et les comités ZIP sont reconnus officiellement comme partenaires privilégiés du Canada et du Québec dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent (www.planstlaurent.qc.ca).

Source et information :

Marie Lagier, directrice générale

Tél. : (418) 648-8079

Courriel : info@strategiessl.qc.ca

Site Web: www.strategiessl.qc.ca